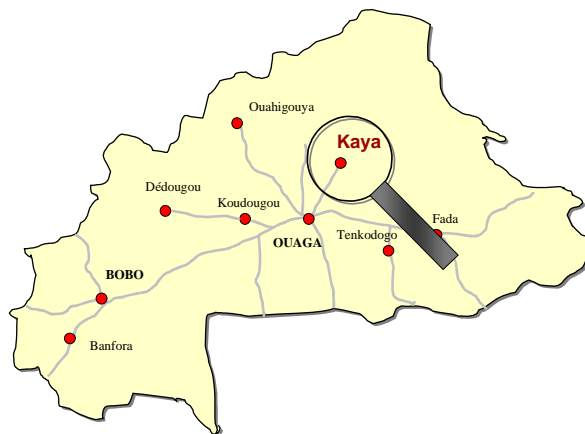




CND / Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas

L'ECONOMIE LOCALE DE KAYA



Rapport de synthèse

SAH/D(2002)535

Janvier 2002

OCDE

ORGANISATION DE COOPERATION ET
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

OECD

ORGANISATION FOR ECONOMIC
CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

L'ÉCONOMIE LOCALE DE KAYA

Rapport de synthèse

Etude réalisée par : Un groupe de Consultants Nationaux.

- Mme SOULAMA Sylviane (Consultante indépendante)
- OUATTARA Souleymane (Plan-Ouagadougou)
- BAZIN L. Paul (INSD)
- OUATTARA Ardjouma (INSS/ CNRST)
- YAMEOGO Salam (cnd)
- OUEDRAOGO Karim (Plan-Ouagadougou)
- Bureau Impact-Plus
- SOULAMA Hamidou (division Fiscale-Kaya)
- KABORE K. Alain (DRA/CN – Kaya)
- SAWADOGO Vincent de Paul (Plan-Kaya)

Financée par : la Coopération Néerlandaise à travers le Collectif de bailleurs / CND

Conduite avec : l'appui des services publics burkinabé

En relation avec : le Club du Sahel (Paris) et le PDM (Cotonou).

Août 2001

P D M
01 3445, Cotonou (Bénin)
Tél. +229-30 05 60
Fax : + 229-30 19 76
E-mail : pdm@intnet.bj
Site web : <http://www.pdm-net.org>

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE
94, rue Chardon-Lagache
Paris (France)
Tél. +33(0)45 24 82 81
Fax : +33(0)45 24 90 31
Site web : <http://www.oecd.org/sah>

TABLE DES MATIERES

1 - LE MILIEU.....	3
1.1 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE	3
1.2 - HISTORIQUE DE LA VILLE	3
1.3 - KAYA, VILLE CARREFOUR	3
1.4 - PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES	4
2 - L'ÉCONOMIE LOCALE DE KAYA	4
2.1 - LE PRODUIT LOCAL BRUT (PLB) DE LA VILLE DE KAYA EN 1998.....	4
2.2 - LA FORMATION DU PRODUIT LOCAL BRUT	5
2.2.1- <i>Le secteur primaire</i>	5
2.2.2- <i>Le secteur informel</i>	6
2.2.3- <i>La filière des cuirs et peaux</i>	7
2.2.4- <i>Le secteur intermédiaire</i>	8
2.2.5- <i>Le secteur moderne</i>	8
2.2.6- <i>Les administrations</i>	9
2.3 - ANALYSE PAR COMPLEXE D'ACTIVITÉS	9
2.3.1- <i>Le complexe primaire</i>	10
2.3.2- <i>Le complexe cuirs et peaux</i>	10
2.3.3- <i>Le complexe transport</i>	10
2.3.4- <i>Le complexe BTP</i>	11
3 - LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	11
3.1- LES COMMERÇANTS.....	11
3.2- LES OPÉRATEURS DU COMMERCE DE BÉTAIL	12
3.3- LES ENTREPRISES DES SECTEURS MODERNE ET INTERMÉDIAIRE	13
4 - LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	14
4.1- L'ÉTAT.....	14
4.2- LE CONSEIL MUNICIPAL.....	15
4.3- LES ONG, PROJETS ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT	15
5 - LA GESTION MUNICIPALE ET LA FISCALITÉ	15
5.1- LE BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ.....	15
5.1.1- <i>Les taxes économiques</i>	16
5.1.2- <i>Les recettes non fiscales</i>	16
5.1.3- <i>Les taxes foncières</i>	16
5.2 - RÉPARTITION DES DÉPENSES	17
5.2.1- <i>Les dépenses de fonctionnement</i>	17
5.2.2- <i>Les dépenses d'investissement</i>	18
5.3 - LE STOCK DE CAPITAL PUBLIC DE LA COMMUNE.....	18
6 - CONCLUSION.....	19

1 - LE MILIEU

1.1 - Situation géographique

Implantée au Centre Nord du Burkina, à 105 km de Ouagadougou la capitale du Burkina, Kaya, à la fois chef-lieu de département et chef-lieu de province, est une des villes qui ont enrichi l'armature urbaine du pays en 1985, dans le cadre du projet des « dix villes moyennes ».

La province de Sanmatenga dont elle fait partie, s'étend sur une superficie de 9 219 km², représentant près de 3,4 % du territoire national. Limitée au Nord par la province du Soum, au Sud par celles du Ganzourgou et d'Ouhritenga, à l'Est par le Namentenga, et à l'Ouest par le Bam et le Passoré, Sanmatenga est circonscrite par les parallèles 12°40' et 14° Nord et les méridiens 0°40' et 1°35' Ouest.

Kaya, comme le reste du pays, reste soumise au régime du climat tropical soudano-sahélien caractérisé par l'alternance d'une saison sèche de huit mois (octobre à mai) et d'une saison pluvieuse de quatre mois (juin à septembre), avec une pluviométrie faible et irrégulière, comprise entre 500 et 600 mm.

1.2 - Historique de la ville

Kaya fut dans le passé le chef-lieu d'un canton créé dans des circonstances de conquête de territoires par les Moose. Village le plus important du canton, Kaya ne jouait cependant qu'un rôle secondaire dans la hiérarchie coutumière, étant placé lui-même, avec les villages de son ressort coutumier, sous la suzeraineté du royaume de Busma.

C'est plus tard avec les égards des colonisateurs, que le poste de Kaya devint chef-lieu de canton en 1908, en raison de ses données écologiques plus favorables que Busma. L'importance locale de Kaya se trouva ainsi accrue avec l'arrivée du colonisateur jusqu'à devenir actuellement chef-lieu de département et de province, lui conférant un statut administratif de ville privilégiée.

1.3 - Kaya, ville carrefour

La situation de ville de transit et de carrefour pour les grandes agglomérations de Ouagadougou, Dori et Kongoussi, assigne à Kaya une position géographique assez stratégique dans les échanges avec la capitale nationale. Elle concentre à cet effet un parc roulant relativement important et assure des activités non négligeables dans le secteur du transport de marchandises et de passagers.

L'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat, auxquels s'ajoutent les transports sont les activités dominantes de l'économie locale.

Elle se distingue en effet par le rôle important joué dans l'organisation des échanges des produits agricoles et animaux de son hinterland, en étant centre d'un réseau de multiples marchés dans la province qui se tiennent généralement tous les trois jours.

Elle est en outre le siège de l'administration générale, de l'essentiel des services techniques, des institutions financières, des ONG, des projets et programmes qui s'impliquent au développement de la commune et de l'hinterland.

Cependant la ville de Kaya, malgré son statut capital urbain d'une zone à vocation essentiellement agricole et pastorale, n'abrite pas encore d'unités agro-industrielles significatives.

La dégradation des ressources naturelles, un phénomène caractéristique de la zone en raison du surpâturage, de la surexploitation des terres agricoles et du déboisement en plus des effets conjugués des périodes de sécheresse, s'impose de plus en plus comme un facteur limitant sur les performances des agriculteurs et des pasteurs.

La province de Sanmatenga est ainsi classée parmi les plus pauvres du Burkina, expliquant en partie la forte concentration de l'aide au développement dans la zone.

1.4 - Perspectives démographiques

La ville de Kaya abrite actuellement 36 000 habitants, soit un peu plus de 8 % de la population totale de la province de Sanmatenga. Ainsi, aux plans de la démographie et des équipements, elle est la septième ville du Burkina et la première ville de la région du Centre-Nord.

Avec une population totale de 26 000 habitants en 1985, la ville de Kaya a atteint 34 000 âmes en 1996, soit une croissance de 2,5% environ sur la période. Elle prend actuellement un regain démographique suite aux progrès enregistrés dans les domaines du développement des activités économiques et des équipements. Ainsi l'on note déjà une dynamique de croissance de l'ordre de 2,9% entre 1996 et 1998 et celle-ci atteindrait une moyenne de près de 4% d'ici 2020. A ce rythme, la population de la commune de Kaya sera de 99 000 habitants en 2020, soit près de trois fois celle d'aujourd'hui.

2 - L'ÉCONOMIE LOCALE DE KAYA

2.1 - Le Produit Local Brut (PLB) de la ville de Kaya en 1998

Le produit local brut de la ville de Kaya est estimé à 8,4 milliards de FCFA en 1998, soit 0,6 % du produit intérieur brut national. On note ainsi une productivité moyenne par habitant de 248 KFCFA contre 132 KFCFA pour le Burkina et 310 KFCFA pour Bobo, la principale ville industrielle du pays.

Avec une productivité par habitant qui vaut presque le double de la moyenne nationale, la ville de Kaya affiche un dynamisme relativement appréciable malgré son caractère encore rural.

Le PLB induit par l'économie locale de Kaya est destiné à hauteur de 6,7 milliards (soit 84%) en salaires, 1,1 milliard (soit 14%) en rémunération du capital et le reste, environ 2 % sont affectés aux impôts et taxes. Il importe de noter que plus de la moitié de la rémunération du capital (657,4 millions) est rapatriée vers le reste du pays particulièrement à Ouagadougou qui abrite la plupart des sièges des succursales installées dans la ville.

Tableau 1 : Indicateurs démo-économiques

DESIGNATION	BOBO	KAYA	BURKINA
Population en 1996 (en milliers)	310,0	34,0	10 316,6
Valeur ajoutée (milliards de fcfa)	123,0	8,4	1 364,0
Consommation fin. des ménages (milliards de fcfa)	61,4	5,4	968,3
Productivité/habitant (milliers de fcfa)	397,0	248,3	132,2
Consommation/habitant (milliers de fcfa)	198,3	155,3	93,9

2.2 - La formation du produit local brut

Avec une contribution de 3,8 milliards correspondant à 46 % du PLB, le secteur informel reste le premier pourvoyeur de richesses dans l'économie locale de Kaya.

Sa prépondérance tient particulièrement au dynamisme des sous-secteurs de l'artisanat, des transports et du commerce qui assurent près de 80 % de la valeur ajoutée du secteur.

Le secteur primaire se situe à la seconde place avec une part de 1,6 milliard représentant 20 % du PLB. Le secteur intermédiaire, compris comme regroupant les micros et petites entreprises à gestion améliorée, occupe la troisième place avec une contribution de 15 % et vient ensuite le secteur moderne avec 12 %. L'administration quant à elle, n'est comptable que de 6 % du PLB, alors que le secteur des cuirs et peaux reste loin derrière avec seulement 2 %.

Tableau 2 : Le Produit Local Brut par grand secteur

GRANDS SECTEURS	VALEUR AJOUTEE (en millions de FCFA)	%
Primaire	1 651	20
Cuirs et peaux	130	2
Informel	3 849	6
Intermédiaire	1 281	15
Moderne	1 037	12
Administration	487	6
TOTAL	8 435	100

2.2.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire génère une valeur ajoutée de 1,651 milliards, représentant 20% du PLB. Il est constitué de l'agriculture qui porte 62% du PLB du secteur, contre 38% au profit de l'élevage.

a) Agriculture

Avec une production estimée à 1,1 milliard induisant une valeur ajoutée de 1,0 milliard, l'agriculture est peu performante même si elle imprime ses marques au secteur primaire de par sa relative forte contribution.

Les cultures vivrières sont concernées par environ 50 % de la production agricole. Le sorgho est de loin la principale spéculature (63 %), suivie par ordre d'importance du mil, du maïs et du riz dans les pourcentages respectifs de 23 %, 5 % et 3 %.

Les cultures de rente concernées pour 34% de la valeur ajoutée de l'agriculture reposent présentement sur le niébé. L'arachide, le wandzou et le sésame viennent ensuite dans cet ordre par importance.

Le maraîchage comptable d'environ 16% du PLB dégagé dans le sous-secteur, semble être réservé aux femmes qui ont tiré des revenus nets estimés en 1998 à 163,7 millions. Les spéculations concernées sont par ordre d'importance les haricots locaux, l'oignon, la tomate, les choux, les aubergines, etc.

Les consommations intermédiaires pour tous les types de cultures se situent aux environs de 8% de la production en valeur, induisant une faible utilisation des intrants, en particulier des engrais minéraux ; ce qui explique la faiblesse des rendements enregistrés dans l'agriculture.

b) L'élevage

Il est la principale activité d'exportation dans la sous-région occupe de ce fait une place de premier choix dans l'économie de la ville en particulier et de la zone de façon générale. Les transactions de bétail montrent une certaine importance à Kaya et permettent au sous-secteur de réaliser une production de 674,8 millions qui génère une valeur ajoutée de 624 millions représentant 38 % du PLB du secteur primaire.

La ville de Kaya abrite près de 11 % du cheptel de la province. La production provient pour 56 % de l'élevage des bovins, pour 19 % des ovins et pour 17% des caprins. Les autres espèces constituées des porcins, des asins, des équins et même de la volaille se caractérisent par leur faible apport en ne totalisant que 8 % de la production du sous-secteur.

Les consommations intermédiaires représentent 8 % de la production et son faible niveau se comprend du fait du caractère extensif de l'activité.

Contrairement à l'agriculture, l'élevage - surtout bovin - est tributaire de taxes qui ont atteint la barre des 3 millions au cours de l'année 1998.

Tableau 3 : Secteur primaire de Kaya, 1998

DESIGNATION	Production (millions f cfa)	CI (millions f cfa)	V.A. (millions f cfa)	%
Culture vivrière	560,45	44,84	516	31,2
Maraîchages	179,94	16,19	164	9,9
Culture de rente	382,05	34,38	348	21,1
Sous-total agriculture	1 122,44	95,41	1 028	62,2
Elevage	674,8	54,00	624	37,8
TOTAL PRIMAIRE	1 797,28	149,42	1 652	100

2.2.2- Le secteur informel

La production du secteur informel a atteint le montant de 6,1 milliards et a généré une valeur ajoutée de près de 4 milliards qui représente 63 % du PLB de la ville. Cette performance tient principalement au dynamisme du sous-secteur des services dont relèvent 74 % de la contribution. Les activités de production et de fabrication, le transport, le commerce et les BTP constituent les autres composantes de l'informel et contribuent à la valeur ajoutée respectivement pour 13 %, 10,4 %, 2,1 % et 0,8 %.

La masse salariale distribuée par le tissu de ces micro-entreprises informelles est estimée à 366,7 millions soit 10 % environ de la valeur ajoutée générée dans le secteur.

Le secteur informel est également une source importante des recettes de la collectivité pour avoir contribué à hauteur de 98,3 millions de FCFA, représentant 2,5% de la valeur ajoutée créée.

Ainsi, le revenu net, qui correspond schématiquement à la rémunération des chefs d'entreprises, se montre à environ 3,3 milliards de FCFA, dont la moitié 1,737 milliards est destinée à l'investissement.

Le revenu moyen d'un chef d'entreprise du secteur informel se chiffre à environ 614 325 FCFA par an, soit 51 193 FCFA mensuellement ; ce qui est nettement supérieur au SMIG retenu dans le pays.

Le secteur informel qui s'est ajusté à la dynamique économique réelle par ses prix accessibles, est constitué d'une multitude de micro-entreprises d'artisans et de commerçants proposant des biens et services adaptés aux besoins des consommateurs.

Tableau 4 : Secteur informel

Secteur informel	V.A. (en millions)	%
Production/Fabrication	499	13
Commerce	82	2,1
Transport	400	10,4
BTP	31	0,8
Services	2 838	73,7
TOTAL	3 850	100

2.2.3- La filière des cuirs et peaux

La filière des cuirs et peaux comporte quatre composantes : la maroquinerie, la tannerie, la collecte et la commercialisation sur le marché de la ville. Sur les 130 millions de valeur ajoutée produite, 50 % relèvent de la commercialisation, 28,5 % de la maroquinerie et 21,5 % du tannage. La production globale s'élève à 282 millions avec un taux de consommation intermédiaire de près de 55 %.

Le nombre d'unités de maroquinerie est évalué à 70 dont 10 sont des unités de taille relativement importante. Le chiffre d'affaires moyen concernant les grandes unités est estimé 2 756 000 FCFA. Toutefois, il faut noter que les consommations intermédiaires utilisées représentent 74 % à ce niveau.

Globalement, la filière des cuirs et peaux consacre en salaires 21 % de sa valeur ajoutée et contribue aux impôts et taxes pour un montant de 1,9 million soit un peu plus de 1 % des richesses induites.

Tableau 5 : Filière cuirs et peaux

Activités	V.A. (en millions)	%
Tanneurs	28	21,5
Maroquiniérs	37	28,5
Commercialisation	65	50
TOTAL	130	100

2.2.4- Le secteur intermédiaire

Le secteur intermédiaire principalement constitué de petites entreprises, concerne le commerce, les BTP, le transport et l'artisanat. Il procure à l'économie locale de Kaya 15 % de son produit local brut, soit 1,3 milliard issu d'une production de 2,8 milliards.

Le commerce des cuirs et peaux s'adjuge de la plus importante part de la valeur ajoutée créée dans la filière dans la proportion de 35 %. Les BTP suivent de près avec une contribution de 34%, viennent ensuite le transport avec 23 % et enfin l'industrie alimentaire et de l'artisanat qui sont respectivement à 5 % et 3 %.

Tableau 6 : Secteur intermédiaire

Activités	V.A. (en millions)	%
Industries alimentaires	65	5,1
Artisanat	33	2,6
BTP	434	33,9
Commerce	449	35,1
Transport	300	23,4
TOTAL	1 281	100

2.2.5- Le secteur moderne

Avec une valeur ajoutée de 1 milliard, ce secteur affiche un dynamisme relativement faible dans l'économie locale de la ville de Kaya. Cela tient sans doute au caractère encore rural de la commune où les initiatives sont plus portées vers le secteur de l'agriculture et l'élevage avec des activités informelles souvent entreprises comme alternatives pendant les périodes de soudure.

On note aussi que seuls 31 % de la valeur ajoutée produite dans ce secteur, relèvent du domaine privé, contre 69 % pour les services publics marchands.

La communication et l'énergie (eau, électricité) sont les composantes des services publics marchands tandis que les activités strictement privées sont constituées par le commerce, le transport et les banques et les assurances.

La production des services publics marchands s'élève à 1,2 milliard dont 56 % reviennent à l'énergie. Mais du point de vue de la création de richesses, la communication montre un plus grand dynamisme en assurant 59 % de la valeur ajoutée du sous-secteur des services publics marchands contre 41 % pour la production d'énergie. Cela s'explique par le niveau différencié des dépenses en consommations intermédiaires où ce dernier consacre 58 % de sa production contre 23 % pour la communication.

Au niveau des activités privées, le commerce se taille une part importante avec 59 % de la valeur ajoutée dégagée. Il est suivi par le transport concerné pour 32 % devant les banques et assurances qui totalisent ensemble seulement 8 %.

Tableau 7 : Secteur moderne

Secteur moderne	V.A. (en millions)	%
Commerce	189,7	18,3
Transport	103,9	10
Banques et assurances	27	2,6
Énergie (eau et électricité)	294,3	28,4
Communication	422	40,7
TOTAL	1 037	100

2.2.6- Les administrations

Composées du Conseil Municipal, des services techniques déconcentrés, des ONG, projets et programmes, les administrations génèrent une valeur ajoutée de 487 millions correspondant à 6 % du produit local brut de la ville de Kaya. Plus de la moitié de cette valeur ajoutée soit 56 % provient des services déconcentrés. Le Conseil Municipal et la province y participent pour 11 % derrière les ONG, projets et programmes concernés à hauteur de 33 %.

Les consommations intermédiaires globales s'élèvent 180 millions et représentent 37 % de la production.

Tableau 8 : Les administrations

Administrations	V.A. (en millions)	%
ONG, Projets et Programmes	160	32,9
Collectivités	53	10,9
Services déconcentrés	274	56,3
TOTAL	487	100

2.3 - Analyse par complexe d'activités

L'analyse par complexe d'activités permet de comprendre l'importance réelle d'un secteur dans l'économie locale et ses effets d'entraînement. Elle permet de mesurer les richesses expliquées par les activités ou secteurs pouvant être rattachés à une fonction importante de la collectivité.

Une analyse de la matrice de comptabilité sociale (MCS) a permis de retracer quatre complexes d'activités à savoir :

- le complexe primaire qui assure à la ville la fonction « se nourrir » ;
- le complexe cuirs et peaux qui concourt à la fonction « produire » ;
- le complexe transport traduisant la fonction « circuler et faire circuler » ;
- le complexe BTP par lequel s'assume la fonction « construire et gérer le cadre de vie ».

2.3.1- Le complexe primaire

Les activités motrices du primaire portant sur l'agriculture, le maraîchage et l'élevage, génèrent une valeur ajoutée de 1 651 millions de FCFA, soit 20 % du produit local brut.

En amont, les activités induites par la demande correspondant aux consommations intermédiaires ont permis de réaliser une valeur ajoutée de 104,6 millions de FCFA.

En aval, les activités de commerce et de transport portant sur les produits agricoles et animaux ont occasionné une valeur ajoutée de 950,8 millions.

Le complexe primaire explique ainsi une valeur ajoutée totale de 2 706,4 millions FCFA, représentant 34% du PLB de la commune.

Le multiplicateur de 1,6 qui en résulte, atteste de la faiblesse des effets d'entraînement du secteur primaire. Cela pourrait s'expliquer notamment par le fait d'une agriculture fortement vivrière et traditionnelle ignorant l'utilisation des semences et engrais améliorés et commercialisant très peu ses produits.

2.3.2- Le complexe cuirs et peaux

Ce complexe est constitué, à la base, de la commercialisation et de la transformation des cuirs et peaux. La valeur ajoutée totale de l'activité motrice est de 130 millions de F CFA et représente de ce fait 2 % de la valeur ajoutée totale. L'importance de la filière s'apprécie à travers une multitude d'acteurs qu'elle fait vivre.

En amont, les consommations intermédiaires entrant dans l'activité de transformation se composent des achats de peaux et d'autres produits de tannages qui réalisent à leur tour une valeur ajoutée de 79,57 millions.

En aval, les activités liées à la filière cuirs et peaux qui couvrent le commerce, le transport et l'artisanat, produisent une valeur ajoutée dont la part directement imputable à la filière se chiffre à 36,8 millions.

Ainsi la filière cuirs et peaux offre une valeur ajoutée totale de 246,4 millions représentant 3% du PLB.

On note ainsi un coefficient multiplicateur de 1,9 pour la filière cuirs et peaux, ce qui reste faible eu égard à tout le processus de valorisation qu'offrent ces produits.

2.3.3- Le complexe transport

La valeur ajoutée du transport est de 483,9 millions de FCFA et provient essentiellement des PME.

En amont, nous avons enregistré les valeurs ajoutées relatives aux commerces de carburants et de lubrifiants ainsi que certains services portant sur un montant de 161, 7 millions.

En aval, les activités de vente de pièces de rechange et accessoires, l'artisanat et l'industrie ont produit une valeur ajoutée estimée à 16,6 millions.

Le complexe transport explique ainsi une valeur ajoutée totale de 662,2 millions, représentant 8% du PLB total.

Le complexe transport est ainsi porteur d'un coefficient multiplicateur de 1,4, que l'on peut qualifier de très faible compte tenu des avantages géographiques et de la notoriété de centre d'échanges dont jouit la ville de Kaya.

2.3.4- Le complexe BTP

Les activités directes du BTP portent sur une valeur ajoutée de 465 millions de FCFA.

En amont, les activités du complexe BTP comme le commerce des matériaux et articles relatifs au logement et le transport des produits, ont généré une valeur ajoutée de 102,3 millions de FCFA.

En aval, les activités recensées portent essentiellement l'artisanat et les services qui ont produit une valeur ajoutée de 246,4 millions FCFA.

Le complexe BTP réalise ainsi dans sa globalité une valeur ajoutée de 813,7 millions FCFA, soit 9,7% du PLB.

Le multiplicateur du complexe BTP est de 1,7 et dénote de par cette faiblesse un manque à gagner au profit d'opérateurs extérieurs dans la vente des matériaux et articles de construction de logement et du génie.

Tableau 9 : Les complexes

DESIGNATION	PRIMAIRE	CUIRS/PEAUX	TRANSPORT	BTP
ACTIVITE MOTRICE (en millions)	1 651	130	483,9	465
AMONT (en millions)	105	79,6	161,7	102,3
AVAL (en millions)	951	36,8	16,6	246,4
TOTAL (en millions)	2 707	246,4	662,2	813,7
MULTIPLICATEUR	1,6	1,9	1,4	1,7
% PLB	20	2	6	6

3 - LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

3.1- Les commerçants

Les céréales, et en particulier le riz, demeurent le produit de base des activités de commerce. Celles-ci s'exercent par des opérateurs individuels ou associés en plus de quelques petites entreprises commerciales spécialisées dans la vente du riz qui sont au nombre de cinq (5).

L'enquête effectuée en juin 1999 dans le cadre de l'étude sur l'économie urbaine recense 86 opérateurs dont 74% de femmes, 24% d'hommes et 2% de groupes d'associés, et leurs activités portent sur un volume annuel de 8 846 tonnes de produits agricoles.

On note que 20 % des commerçants s'approvisionnent sur place avec les grossistes et les producteurs qui fréquentent le marché central de Kaya, tandis que 80 % collectent leurs produits sur les marchés de la Province du Sanmatenga, dans les autres Provinces et hors du Burkina, particulièrement au Ghana.

L'activité de commerce est entrain de faire son chemin, en ce sens que près de 70% des opérateurs ont moins de dix ans dans la pratique. Les stocks sont souvent faibles : seuls 38% atteignent à certains instants 100 à 400 tonnes.

Les opérateurs évoquent comme principales contraintes l'insuffisance du fonds de roulement, la lenteur dans l'écoulement des stocks, le manque d'infrastructures au niveau du marché central et le mauvais état des véhicules et des routes.

La faiblesse, voire l'inorganisation des opérateurs, est aussi une contrainte qu'il convient de lever pour solutionner les problèmes qui entravent un plus grand développement de l'activité.

3.2- Les opérateurs du commerce de bétail

L'enquête sur le secteur informel a dénombré 67 opérateurs s'activant dans le commerce de bétail dans la ville de Kaya. L'activité porte sur les gros et petits ruminants (bœufs, moutons, chèvres) ainsi que sur les animaux de trait (chevaux, ânes).

C'est une activité relativement ancienne, qui connaît encore un dynamisme reconnu. On note que 14 % des opérateurs ont une ancienneté de 25 à 40 ans dans l'activité, 44 % entre 10 à 25 ans et 42 % ont moins de 10 ans.

L'organisation de la filière repose sur la collecte, le transport / la conduite du bétail et la vente. La collecte des animaux sur les divers marchés concerne 79 % des opérateurs et s'effectue de façon directe ou par le biais d'intermédiaires. La zone de collecte dépasse largement les frontières de la province du Sanmatenga et englobe les marchés des trois provinces du Sahel (Oudalan, Seno, Soum).

Le transport des animaux des lieux de collecte jusqu'au marché central de Kaya se fait par convois directs à pied ou sur des camions. Ainsi, 34,6 % des opérateurs utilisent des camions contre 65,4 % qui convoient les animaux à pied et 10,2 % qui font appel aux services d'un groupe de convoyeurs rémunérés.

La vente se déroule sur les grands marchés de bétail comme celui de Kaya avec une prédominance des commerçants collecteurs qui constituent 70 % des opérateurs à côté des revendeurs concernés par 20 % de l'effectif.

Les contraintes signalées comme caractérisant encore la vie de la filière bétail sont liées entre autres à l'insuffisance des fonds de roulement au niveau des opérateurs, le coût élevé des taxes routières et douanières, la difficulté et le coût élevé du transport, le coût élevé des taxes de marché et l'insécurité.

Par ailleurs, les flux sur le bétail s'organisent entre le marché central de Kaya et les différents marchés à l'intérieur de la Province du Sanmatenga d'une part, et entre le marché de Kaya et les marchés des Provinces du Sahel, d'autre part. Ainsi, 49 % des bœufs (soit 5 228 têtes) sont collectés sur les marchés à l'intérieur de la Province du Sanmatenga et les 51 % restant proviennent des marchés des Provinces du Sahel (Seno, Soum, Oudalan) et du Namentenga.

Sur les 10 692 têtes de bœuf, 7 440 sont expédiés sur la Côte d'Ivoire, soit 69,6 %.

Au niveau des petits ruminants (moutons, chèvres), 24 030 têtes sont collectées sur les marchés à l'intérieur de la Province du Sanmatenga (soit 91 %) contre 2 250 têtes hors Province (soit 9 %). L'expédition sur la Côte d'Ivoire porte sur 12 720 têtes, soit 48,4 %.

Concernant les animaux de trait, essentiellement des ânes, seulement 17 % proviennent des marchés à l'intérieur de la province du Sanmatenga sur un effectif de 6 480 têtes. Les marchés des Provinces du Sahel (Oudalan, Soum) fournissent les 83 %. Ces animaux de trait sont expédiés sur les provinces d'Oubritenga (Ziniaré), du Kadiogo (Saaba), du Boulgou (Tenkodogo) et du Bazega (Kombissiri).

3.3- Les entreprises des secteurs moderne et intermédiaire

Les entreprises des secteurs moderne et intermédiaire dans la ville de Kaya sont composées des agences des entreprises publiques marchandes, des établissements financiers, des sociétés de transport et des maisons de commerce basées ailleurs et plus particulièrement à Ouagadougou.

Le 5ème Recensement Industriel et Commercial exécuté en 1998 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) a identifié 66 micro, petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales dans la ville de Kaya. L'INSD ne comptabilise pas les agences des entreprises qui ont leur siège hors de la ville de Kaya. En 1999, une comparaison entre le fichier INSD et le fichier Impôts permet d'identifier 94 micro dont 6 % existent depuis plus de deux décennies, 17 % ont entre 10 et 18 ans d'existence et 77 % ont moins de 10 ans d'existence.

La répartition de ces micros, petites et moyennes entreprises par secteur et par activité principale montre que 19 % des unités évoluent dans le secteur secondaire contre 81 % dans le secteur tertiaire.

Dans le secondaire, les entreprises de BTP forment 50 % de l'effectif et les autres s'activent dans la soudure métallique, la menuiserie de bois et la boulangerie/pâtisserie. Au niveau du tertiaire, ce sont le commerce, le transport et la restauration qui mobilisent l'essentiel des entreprises avec un taux de présence respectivement de 53 %, 25 % et 12 %. L'hôtellerie, la réparation de véhicules et motocycles et l'exploitation des films cinématographiques affichent une importance relativement faible avec un taux de 10 %.

Pour 79 % des micros, petites et moyennes entreprises (MPME), l'approvisionnement en intrants et en marchandises se fait à Ouagadougou, contre 19 % à Kaya et 2 % au Ghana ou au Togo.

La stratégie adoptée pour l'accès aux marchés consiste à satisfaire en priorité la demande locale. Ainsi, la majorité de ces unités ont pour débouché le marché local et déclare avoir comme clients les particuliers de la ville et de la province, l'administration locale et déconcentrée, les ONG, Projets et Programmes de développement basés dans la ville et les entreprises de la ville. Seulement 12 % micros, petites et moyenne entreprises de la ville ont des débouchés à l'extérieur (autres provinces).

Cependant, malgré la spécialisation des MPME locales sur l'espace communal (artisanat de production, bâtiment), la concurrence reste ouverte avec les entreprises de l'extérieur sur les marchés publics. Cette situation n'est pas sans induire des manques à gagner pour l'économie locale et se trouve davantage accentuée par le fait que près de la moitié des MPME de Kaya entretient un commerce axé sur l'importation, soit 41 %.

Les MPME des secteurs de l'artisanat de production et de service, du bâtiment et des travaux publics ont accès aux intrants et aux technologies adaptées avec des chefs d'entreprises ayant généralement un bon niveau de qualification. Toutefois, ces derniers ne manquent pas de recourir à une main-d'œuvre bon marché et souvent non qualifiée (apprentis, aides famille formés sur le tas).

L'accès au crédit demeure une véritable contrainte dans le secteur et seuls 26 % des chefs d'entreprise arrivent à financer leurs activités à partir des institutions financières (Banques, Caisse populaire). En 1999, les crédits accordés s'élèvent à 723 millions soit une hausse de 176 millions par rapport à 1998.

4 - LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

4.1- L'État

L'empreinte de l'État est manifeste dans le développement de Kaya qui s'est vue assignée le rôle de locomotive de la province de Sanmatenga en abritant, grâce à la déconcentration, 67 % des Ministères Techniques. Elle assume de ce fait de multiples fonctions dont celles régionales. En effet, la ville de Kaya assure :

- une fonction politique, administrative et technique : elle est capitale politique de la province du Sanmatenga, siège régional des Ministères Techniques et des projets et programmes de développement ;
- une fonction militaire : elle est le siège de la première région militaire depuis 1994 ;
- une fonction commerciale : Kaya est un centre commercial qui organise l'ensemble des transactions avec son hinterland ;
- une fonction d'accueil : la ville est un centre régional de référence dans le dispositif sanitaire.

Ces différentes fonctions assumées traduisent la mise en œuvre de politiques nationales portant sur l'aménagement et l'équipement des villes moyennes, la décentralisation et la déconcentration des structures techniques.

En effet, la politique d'aménagement du territoire vise à assurer un développement harmonieux de l'espace national par une meilleure répartition des populations et des activités. Par la loi, l'État détermine les structures, les conditions d'aménagement et de gestion des terres du domaine foncier national et fixe les limites territoriales des agglomérations urbaines aménagées sur la base de Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU).

Avec la politique de déconcentration, l'État contribue à organiser l'espace régional et les échanges et favorise la localisation des grands services et des grands investissements source de création d'emplois et de concentration de ménages urbains. Cela offre ainsi une opportunité pour le développement de l'économie urbaine à travers la distribution de revenus, les consommations intermédiaires des administrations et les besoins d'habitat et de loisirs.

En outre, la mouvance vers la décentralisation qui participe d'une volonté de l'État d'impulser le développement et de renforcer la démocratie, consacre le droit aux collectivités locales à s'administrer librement et à gérer leurs affaires propres. Cette politique s'appuie sur une répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales et permet un transfert de compétence et de ressources.

Ainsi, en matière d'investissement dans la commune de Kaya, l'État a financé entre 1998 et 1999 des réalisations jusqu'à hauteur de 1,2 milliard de francs. Celles-ci concernent un centre hospitalier, des salles de classe, des routes bitumées, etc.

4.2- Le Conseil Municipal

Le conseil municipal définit les grandes orientations en matière de développement communal. Il discute et adopte les plans communaux de développement et contrôle leur exécution. Il règle par ses délibérations les affaires de la commune et donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par l'État ou par d'autres collectivités.

Les actions d'aménagement entreprises au cours de ce premier mandat ont coûté 232 millions de francs. Le conseil municipal a aussi bénéficié de l'appui de partenaires au développement comme KWF, FODECOM, PEDI/Kaya et PSAN qui ont injecté 350 millions dans ce chantier d'aménagement de l'espace urbain.

4.3- Les ONG, projets et programmes de développement

Localisés dans la ville, les ONG, projets et programmes ont pendant longtemps orienté leurs interventions vers l'hinterland de la ville de Kaya. Ils poursuivent généralement des objectifs d'auto-promotion du monde rural et de lutte contre la pauvreté. Considérés comme des acteurs privilégiés de l'économie urbaine et locale, ils jouent en effet un triple rôle :

- la mobilisation des ressources financières extérieures pour le financement du développement local ;
- la sensibilisation, la formation et l'organisation des acteurs de l'économie locale
- l'impulsion du développement de l'économie urbaine par la consommation des biens et des services, la création d'emplois, la distribution des revenus aux ménages des employés.

Aussi, il convient de noter l'impact urbanistique des ONG, projets et programmes qui se perçoit nettement à travers les bâtiments construits pour abriter leur siège. Le coût global des investissements s'évalue entre 1990 et 1999 à près d'un milliard soit 976 846 505 FCFA.

5 - LA GESTION MUNICIPALE ET LA FISCALITÉ

5.1- Le budget de la Municipalité

Le budget total de la commune s'élève à 96,1 millions en 1998 soit 2 675 F CFA par habitant. Il est formé des recettes pour un montant de 73,3 millions (soit 76 %) et d'une dotation de l'État de 22,8 millions couvrant 24%.

Le budget connaît au cours des trois dernières années une bonne évolution en affichant une croissance de 4%, puis de 25% entre 1996-1997 et 1997-1998 grâce à une amélioration des recettes dans la plupart de ses composantes.

Néanmoins, on peut déplorer la modestie du budget ordinaire (recettes), dans la mesure où celui ne représente que 0,9% du PLB en 1998.

L'objectif raisonnable d'une ponction fiscale de l'ordre de 5 % porterait le budget ordinaire de la commune à près de 420 millions, soit six fois le niveau actuel.

Tableau 10 : Évolution du budget

DESIGNATION	1996		1997		1998	
	Montant (millions)	%	Montant (millions)	%	Montant (millions)	%
Taxes économiques	38,1	55	45,4	59	49,1	51
Droit de stationnement	4,0	6	2,3	3	8,2	9
Redevances	10,9	15	7,4	10	16,0	17
Total recettes	52,9	76	55,1	71	73,3	76
Dotation de l'État	16,9	24	22,3	29	22,8	24
TOTAL BUDGET	69,9	100	77,4	100	96,1	100

5.1.1- Les taxes économiques

Les taxes économiques sont constituées de la patente, des contributions du secteur informel, des droits de place et de stationnement, des redevances d'abattage et autres taxes assimilées.

Hormis les redevances d'abattage en régression à cause des activités clandestines, les recouvrements des taxes économiques connaissent une évolution croissante.

La patente est passée de 5 millions en 1991 à 31 millions en 1998, grâce aux différentes réformes opérées et à l'amélioration du niveau de l'activité de l'économie locale.

5.1.2- Les recettes non fiscales

Elles sont constituées des droits d'expédition d'état civil, des taxes sur les spectacles, des taxes sur les véhicules et de la location de stands.

Une analyse de l'évolution des droits d'expédition d'acte civil montre que c'est une taxe qui est fluctuante et ne donne aucune sécurité. Son recouvrement est aléatoire et dépend de plusieurs facteurs comme les légalisations, les copies d'acte, etc.

La taxe sur les spectacles connaît une baisse progressive des recouvrements malgré l'accroissement du nombre de manifestations dans la ville. Les services impliqués dans la collecte de cette taxe doivent montrer plus d'efficacité. Les actions de renforcement des capacités à initier à ce niveau seront accompagnées d'une sensibilisation pour l'émergence d'un civisme fiscal.

La taxe sur les véhicules comme source de recettes pour la commune a été abrogée par la loi N° 9/94 ADP du 15/03/94 et remplacée par une subvention fixe de l'État. Cette subvention fait monter les recettes à 12,2 millions en 1998 alors qu'elles se situaient à moins de 5 millions au cours des deux dernières années.

La location de stands quant à elle, enregistre entre 1997 et 1998 une nette amélioration des recettes qui sont passées de 7,4 millions à 15,9 millions. Cette amélioration tient principalement à l'augmentation du nombre de stands disponibles aux marchés.

5.1.3- Les taxes foncières

Elles comprennent les taxes de résidence et les redevances pour occupation du domaine public.

En dépit de leur faible part sur le budget, les recettes issues de la taxe de résidence ont parfois connu des taux de réalisation assez intéressants d'une année sur l'autre.

Aujourd'hui, il faut noter que la mise en place d'un système de gestion informatisé des parcelles et une bonne collaboration entre les services de l'ONEA et de la SONABEL augurent des possibilités d'augmentation des recettes. Elles devraient permettre de mieux appréhender les habitations et d'identifier les contribuables.

Les redevances pour occupation du domaine public proviennent quant à elles, des recettes des kiosques, des parkings et des boutiques. Elles se situent à 2,5 millions en 1995. A partir de 1996, des problèmes de recouvrement sont notés avec une chute vertigineuse des recettes jusqu'à 94 000 FCFA en 1997 puis à 624 250 FCFA en 1998.

5.2 - Répartition des dépenses

Les dépenses d'investissement se situent à un niveau relativement appréciable en concernant 48 % du budget contre 52 % pour les dépenses de fonctionnement.

5.2.1- Les dépenses de fonctionnement

La section « dépenses de fonctionnement » porte en 1998, sur les consommations intermédiaires dans la proportion de 47 % contre 53% pour les frais de personnel.

La rubrique « consommations intermédiaires » regroupe principalement les dépenses de fournitures et denrées, les subventions, les travaux et services extérieurs, la gestion générale et les transports.

5.2.1.1- Les consommations intermédiaires

En valeur absolue, on note une augmentation des dépenses relatives aux fournitures et denrées qui s'explique d'une part par l'inscription de nouvelles lignes et d'autre part par un relèvement de la dotation en carburant. Ce chapitre concerne 9,2% des dépenses de fonctionnement.

Les subventions accordées par la commune portent sur des primes de secours, des prix, des bourses, etc. et correspondent à 10,3% des dépenses en 1996 contre 7% pour les communes du groupe I. Ce léger surpassement par rapport au groupe I pourrait s'expliquer par la prise en charge des frais relatifs à la tournée d'une troupe artistique en Europe et à la participation à un marathon, supportés par la commune.

Au niveau des travaux et services extérieurs (TSE), la commune de Kaya y consacre 18,5% du budget de fonctionnement. Ce chapitre englobe les locations, les entretiens et réparations du matériel et outillage, la consommation d'électricité, d'eau et de téléphone, etc.

Par ailleurs, le niveau des dépenses concernant la rubrique gestion générale et transports a connu une hausse régulière jusqu'en 1997. Mais à partir de 1998, on relève une baisse de 36 %. Les dépenses effectuées couvrent des frais de cérémonie, des frais de postes et télécommunication, des frais de transport et des indemnités du maire et de ses adjoints.

5.2.1.2- Les frais de personnel

Les frais de personnel représentent la rémunération du personnel permanent et vacataire. L'examen de l'état des dépenses de personnel par année révèle une réduction des frais de personnel dans les dépenses totales. Ainsi, au titre des années antérieures (1991-1994), les

frais de personnel représentaient en moyenne 60% des dépenses totales. Mais à partir de 1995, ils sont passés à un taux relativement plus bas des dépenses totales en se stabilisant à 53%. Cette maîtrise du personnel est à encourager sans perdre de vue la nécessité de disposer de services techniques suffisamment efficaces pour assurer les fonctions essentielles de la commune.

5.2.2- Les dépenses d'investissement

Il convient de souligner au préalable que les ressources internes n'ont été consacrées véritablement aux dépenses d'investissement qu'à partir de 1995, période qui coïncide à la mise en œuvre de la décentralisation qui demande aux communes de se prendre en charge.

Dans la période 1995-1997, la commune a réalisé en partenariat avec l'État et les ONG un investissement de 397,1 millions avec une participation de l'ordre de 26%, correspondant à une dépense annuelle de 35 millions.

Ces investissements couvrent les domaines des routes et de l'habitat (41%), des infrastructures économiques (26 %), de l'éducation (16 %), de la santé (7%), des bâtiments administratifs (8%) et de la culture (1 %).

L'on peut reconnaître à l'endroit du conseil municipal une certaine capacité d'agir en partenariat, mais aussi celle de bien gérer son budget pour assumer sa fonction de créer un cadre de vie propice à l'épanouissement de la population et du développement en consacrant 35 % de son budget.

5.3 - Le stock de capital public de la commune

La commune de Kaya continue de bénéficier de beaucoup de privilèges qui ont contribué à l'implantation d'un stock de capital relativement important.

Érigée en chef-lieu de province et capitale de département, Kaya a fait partie du projet des « dix communes moyennes » et concentre plusieurs partenaires au développement et projets dont certains disposent d'une envergure avérée.

Les informations actuellement disponibles sont partielles, mais permettent de faire une analyse intéressante sur les dix dernières années.

En effet, les investissements réalisés dans la période 1990-1999 correspondent à un stock de capital public de 2,7 milliards grâce aux concours de l'État (42%), de la Commune (22%), des partenaires au développement (36%).

Tableau 11 : Le stock de capital public mis en place entre 1990 et 1999

DÉSIGNATION	MONTANT (en millions)	%
État	1 145,0	42
Commune	582,0	22
ONG et projets	976,8	36
TOTAL	2 703,8	100

L'intervention de l'État a particulièrement porté sur l'aménagement et la construction d'infrastructure dans les domaines de la santé et de l'enseignement ainsi que le bitumage de l'artère central.

Quant aux ONG et projets, ils se sont distingués dans la réalisation d'infrastructures socio-économiques (marchés, boutiques), construction de bâtiments administratifs, et des travaux de génie civil.

Les travaux de la commune sont orientés vers la construction de lycée, d'écoles primaires, l'aménagement de places publiques, etc.

Exceptés les infrastructures et équipements de dimensions régionales et nationales (lycée régional, hôpital régional et les administrations déconcentrées techniques et militaires), l'entretien de tout le stock de capital public disponible est à la charge de la commune.

Celui-ci est évalué à 135 millions soit 1,4 fois le budget total de Kaya. Pour l'année 1998, aucun prélèvement sur budget propre n'a été consenti pour répondre aux besoins d'entretien.

On note par ailleurs des interventions de partenaires orientées vers la réhabilitation d'infrastructures : bâtiment de la mairie, marché à bétail, etc.

6 - CONCLUSION

La ville de Kaya, surtout quand on l'évoque avec son hinterland, dispose de potentialités énormes pour entretenir un développement local durable et soutenu. Seuls les coefficients multiplicateurs obtenus à travers les filières correspondant à des fonctions essentielles, nous renseignent sur la relative faiblesse des capacités des opérateurs locaux en matière de création de richesses.

Un cadre plus approprié pour porter le développement local est à construire et celui-ci incombe en premier lieu au Conseil municipal. Cela pose bon nombre de préalables qui appellent en plus de l'efficacité de l'institution municipale, la mobilisation des populations en général et des opérateurs économiques locaux en particulier.

Il importe d'engager au sein des filières porteuses des concertations suffisamment poussées posant les responsabilités des différents acteurs concernés, ainsi que les moyens requis pour aboutir à la relance de l'économie locale.